

Conditions d'utilisation du Portail Famille de la ville de Saint-Cyr-sur-Mer

L'utilisation du portail est réservée aux familles utilisatrices d'au moins un des services d'accueil municipal suivants : l'accueil de loisirs, la restauration scolaire, les activités périscolaires. L'utilisateur convient qu'il en a pris connaissance et qu'il en accepte toutes les modalités suivantes.

1. DEFINITIONS

Pour la compréhension et l'interprétation des présentes, les termes suivants auront la signification ci-après :

Identifiant/mot de passe : désigne une suite numérique ou alphanumérique remise à chaque utilisateur suite à l'inscription aux services du Portail Famille et permettant d'y accéder.

Portail Famille : désigne le site web exploité par la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer et mis à la disposition du public par le biais d'Internet à l'adresse <http://saintcyrsurmer.portail-familles.net>.

Utilisateur : désigne la personne physique, majeure et capable, utilisant les services offerts par la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer sur le Portail Famille.

2. OBJET DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer fournit les services du Portail Famille aux utilisateurs.

3. ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

L'utilisateur, déclare avoir pris connaissance et avoir accepté expressément et de manière inconditionnelle les présentes Conditions Générales d'Utilisation en vigueur au jour de l'accès au Portail Familles de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer et aux services offerts par ce site. La Ville de Saint-Cyr-sur-Mer se réserve le droit de modifier tout ou partie et à tout moment des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Il appartient en conséquence à l'utilisateur de se référer régulièrement à la dernière version des Conditions Générales d'Utilisation disponible en permanence sur le Site de la Ville Saint-Cyr-sur-Mer. Tout usage des Services après modification des Conditions Générales d'Utilisation, vaut acceptation pure et simple par l'utilisateur des nouvelles Conditions Générales d'Utilisation.

4. PRINCIPES AUXQUELS DOIT SE CONFORMER L'UTILISATEUR

4.1. Identification de l'utilisateur

L'utilisateur du portail correspond à une personne physique. Cet utilisateur est identifié par une adresse mail unique (identifiant) à laquelle est associé un mot de passe. Cet identifiant se voit associer des droits de réservation d'activité et d'annulation pour des enfants précisément

identifiés. Cet identifiant assure par ailleurs la traçabilité des opérations de réservation, annulation, paiement et de modification des éléments de coordonnées. En cas de contestation, ces éléments tracés seront reconnus comme éléments de preuve, aussi bien à la charge de la Ville que de l'utilisateur.

4.2. Règles d'utilisation de sécurité et de bon usage

Il est impératif, pour l'utilisateur, de préserver la confidentialité de son mot de passe. Il est le seul responsable de la diffusion à d'autres utilisateurs. L'utilisateur doit impérativement préserver la confidentialité de son mot de passe et de son Identifiant afin d'éviter toute utilisation non autorisée par un tiers. L'utilisateur est informé qu'en cas de divulgation de son mot de passe à un tiers, il sera responsable de toutes les infractions aux présentes Conditions Générales d'Utilisation commises par ce dernier. Toute utilisation effectuée par le biais du mot de passe d'un utilisateur est réputée effectuée par ce dernier. La Ville de Saint-Cyr-sur-Mer ne pourra être tenue responsable de toute perte ou dommage survenu en raison du manquement aux obligations de confidentialité incombant à l'utilisateur.

4.3. Informations liées à l'utilisateur et à sa famille

La famille de l'utilisateur est inscrite dans la base de données famille de la Ville. L'utilisateur a la possibilité de visualiser les informations de son dossier. Il lui est ainsi possible de vérifier que le Service Enfance Jeunesse dispose d'informations à jour telles que le numéro de téléphone (fixe ou portable), l'adresse postale.

Les données sont conservés par la Ville de manière confidentielle pour une durée déterminée : par la famille lorsqu'elle demande la fermeture de son compte ou dès lors que le compte est resté inactif pendant plus de 36 mois.

4.4. Mise à jour des coordonnées personnelles et de la fiche famille

Il revient à l'utilisateur de transmettre aux services municipaux toute modification de ses coordonnées, notamment téléphonique. De même, l'utilisateur doit informer les services de toute modification quant à sa situation de famille et aux personnes autorisées à venir chercher ses enfants à la fin des activités. Certaines de ces modifications sont possibles depuis le Portail Famille (téléphone, adresse). D'autres le sont directement auprès du Service Enfance Jeunesse. Ainsi, l'utilisateur s'engage à ce que les informations communiquées, notamment les informations personnelles, soient exactes, complètes et à jour et à effectuer les modifications nécessaires à cette fin. La Ville de Saint-Cyr-sur-Mer ne pourra être tenue responsable pour un retard d'information dû à des coordonnées obsolètes n'ayant pas fait l'objet de demande de modification par l'utilisateur.

5. PRINCIPES AUXQUELS DOIT SE CONFORMER L'UTILISATEUR

5.1. Information et communication

La Ville de Saint-Cyr-sur-Mer s'engage à mettre en œuvre l'information et la communication nécessaires pour permettre une bonne utilisation du Portail Famille par les usagers et être à l'écoute des utilisateurs.

5.2. Collecte d'information

La Ville de Saint-Cyr-sur-Mer collecte des informations fournies par les utilisateurs afin de permettre le fonctionnement des services du Portail Famille.

L'adresse électronique collectée est utilisée par la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer pour envoyer les publications municipales. Pour s'opposer à l'utilisation de l'adresse électronique pour la réception des publications municipales, il suffit d'utiliser le lien suivant pour se désinscrire : <http://www.saintcyrsumer.fr/inscrivez-vous/se-desabonner-26.html> .

La Ville de Saint-Cyr-sur-Mer garantit que ces informations ne sont pas utilisées à d'autres fins et qu'elles ne seront pas transmises à une tierce personne sans l'autorisation de l'utilisateur.

5.3. Droit d'accès aux informations

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant, par e-mail à l'adresse suivante : bureau.ecoles@saintcyrsumer.fr.

6. RISQUES LIES A L'USAGE D'INTERNET

L'utilisateur déclare bien connaître Internet, ses caractéristiques, ses limites.

La Ville de Saint-Cyr-sur-Mer ne peut garantir que les informations échangées via le Portail Famille ne seront pas interceptées par des tiers, et que la confidentialité des échanges sera garantie.

L'utilisateur reconnaît que l'utilisation des Services se fait à ses risques et périls notamment en ce qui concerne le téléchargement de données, de fichiers ou de logiciels qui pourraient endommager son ordinateur. La responsabilité de Saint-Cyr-sur-Mer ne peut en particulier être engagée pour toute perte de données, virus, bogues informatiques ou dommage affectant son ordinateur.

En outre, l'utilisateur garantit la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer contre tout recours ou action que pourrait lui intenter à titre quelconque et pour quelque raison que ce soit, et plus généralement à l'occasion de la saisie de données ou informations dans le cadre de l'utilisation des services spécifiques, toute personne qui s'estimerait lésée par la mise en ligne de ces données ou informations sur le Portail Famille et s'engage à la tenir indemne contre tous frais judiciaires et extra judiciaires qui pourraient en résulter.

7. DISPONIBILITES DES SERVICES

La Ville de Saint-Cyr-sur-Mer s'astreint à une obligation de moyen en termes d'accessibilité de service et met en place les structures nécessaires pour rendre le Portail Famille accessible à toute heure. Néanmoins cet accès peut être suspendu sans préavis notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau.

De même, la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer ne saurait être tenue pour responsable en cas de dommage résultant de causes techniques et notamment de l'indisponibilité du Portail Famille et de tout défaut affectant le fonctionnement de celui-ci.

Par ailleurs, la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer se réserve le droit de refuser à tout utilisateur l'accès à tout ou partie au Portail Famille unilatéralement et sans notification préalable, notamment en cas de violation manifeste des présentes Conditions Générales d'Utilisation. L'utilisateur reconnaît que la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect survenu à raison de la suppression de l'accès de l'utilisateur au Portail Famille.

8. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'utilisateur reconnaît que la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer est seule propriétaire des Droits de Propriété Intellectuelle afférents au Portail Famille.

Aucune disposition des présentes Conditions Générales d'Utilisation ne pourra être interprétée comme conférant à l'utilisateur une licence sur les Droits de Propriété Intellectuelle, dont la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer pourra avoir la propriété ou le droit exclusif d'exploitation. La Ville de Saint-Cyr-sur-Mer ne concède qu'une autorisation de visualisation de son Portail Famille et de son contenu, et ce, à titre personnel et privé, à l'exclusion de toute visualisation ou diffusion publique.

Par conséquent, toute représentation, reproduction ou extraction non autorisée par la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer du Portail Famille ainsi que tout autre Droit de Propriété Intellectuelle est strictement interdite sous peine de poursuites judiciaires. Le contrevenant s'expose à des sanctions civiles et pénales et notamment aux peines prévues aux articles L. 335.2 et L. 343.1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

9. SERVICES ACCESSIBLES DEPUIS LE PORTAIL

9.1. Paiement de vos factures en ligne

Le paiement des factures en ligne n'est pas encore disponible depuis le Portail Famille.

9.2 Réservation, modification, annulation d'activités

Au travers du Portail Familles l'utilisateur peut réserver, modifier ou annuler (dans les délais prévus par les règlements intérieurs):

- Une inscription extrascolaire du mercredi, des vacances scolaires
- Une inscription à la restauration scolaire
- Une inscription aux Nouvelles Activités Périscolaires
- Une inscription aux Etudes/garderie matin et soir

9.3 Suivi de la consommation

Consulter l'historique des factures et des règlements.

10. SUPPORT TECHNIQUE

En cas de problème, l'utilisateur est invité à transmettre un courriel à l'adresse suivante : bureau.ecoles@saintcyrsumer.fr